



La lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance en Norvège : à Oslo, une table ronde de la Commission antiracisme du Conseil de l'Europe

En coopération avec l'Ombudsman pour l'égalité et la non-discrimination (LDO), la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) organise une table ronde à Oslo le 8 novembre 2016 pour examiner la suite donnée aux recommandations formulées dans son dernier rapport de suivi sur la Norvège, publié en 2015.

"Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée sont en contradiction avec les objectifs et les principes de la Convention européenne des droits de l'homme. Cette table ronde offre une excellente occasion pour sensibiliser à ces questions et faciliter la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'ECRI sur la Norvège" a déclaré Christian Ahlund, Président de l'ECRI.

Cette table-ronde comportera quatre sessions :

- Rapport de l'ECRI sur la Norvège;
- Un organisme de promotion de l'égalité efficace et indépendant ;
- + La lutte contre le crime de haine;
- La lutte contre le discours de haine.

Elle sera ouverte par Kai Morten Terning Secrétaire d'Etat au Ministère de l'enfance et de l'égalité, Christian Ahlund, Président de l'ECRI, et Hanne Bjurstrøm Ombudsperson pour l'égalité et la non-discrimination. Le rapport de l'ECRI sur la Norvège sera présenté par Christian Ahlund et les représentants de différents ministères feront un point des suites données aux recommandations de l'ECRI. Hanne Bjurstrøm et Wolfram Bechtel, juriste du Secrétariat de l'ECRI, débattront d'une possible réforme du LDO.

Olemic Thommessen, Président du Storting (Parlement), et Anine Kierulf, chercheuse au Centre norvégien des droits de l'Homme de l'Université d'Oslo, présideront respectivement les séances sur le crime de haine et le discours de haine. Outre les autorités nationales, la table ronde réunira des universitaires, des experts et des représentants d'ONG, ainsi que des membres des groupes vulnérables. Christian Ahlund et Hanne Bjurstrøm clôtureront la manifestation.

Dans son rapport de 2015, l'ECRI s'est déclarée préoccupée par un certain nombre de questions, particulièrement s'agissant des compétences respectives du LDO et du Tribunal pour l'égalité et la non-discrimination (LDN) et des difficultés liées à l'enregistrement et au suivi des incidents de crime de haine ainsi que de l'impact négatif du discours de haine et du crime de haine sur divers groupes de la population.

L'ECRI a recommandé de revoir les mandats du LDO et du LDN, de lutter contre le discours de haine en ligne, de mettre en place des unités de police spécialisées en matière de cybercriminalité, d'incidents racistes et homophobes et transphobes; un système informatique d'enregistrement des incidents racistes, homophobes et transphobes et de nouer de bonnes relations avec les groupes vulnérables.

La table ronde, ouverte aux médias, commencera à 9 heures et se terminera à 16 heures le mardi 8 novembre 2016. Elle se tiendra au Centre DOGA, Hausmannsgate 16 à Oslo.

Lien vers le programme: Anglais uniquement

Lien vers le rapport de l'ECRI: Français Norvégien

Conclusions

L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'intolérance et de discrimination fondée sur des motifs tels que la « race », les origines ethniques/nationales, la couleur, la nationalité, la religion et la langue (discrimination raciale) ; elle élabore des rapports et adresse des recommandations aux Etats membres.

Pour plus d'informations sur l'ECRI : www.coe.int/ecri

Contact presse:

Païvi SUHONEN, Attachée de communication, Conseil de l'Europe, Tel: +33 (0)3 88 41 53 70 Jon Martin LARSEN, Directeur de la communication, Ombudsman pour l'égalité et la non-discrimination (LDO), Tel: +47 90 77 04 37